
DIRECTION GENERALE DES DOUANES ET
DROITS INDIRECTS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES DOUANES ET
DROITS INDIRECTS DU KOUILOU

Compte rendu de la première journée du partenaire (26 octobre 2007)

La première journée du partenaire, présidée par Madame la Directrice Départementale des Douanes du Kouilou s'est tenue le vendredi 26 octobre 2007 dans la salle de conférences de la Direction Départementale des Douanes du Kouilou.

Madame la Directrice Départementale a souhaité la bienvenue aux participants et a situé le contexte de la rencontre qui fait suite aux instructions données par Monsieur le Directeur Général lors de sa première visite de travail dans le Département du Kouilou.

Après son mot introductif, Madame la Directrice Départementale a accordé la parole aux participants.

Prenant la parole, **Monsieur DE CHASTELLUX Guillaume**, représentant la Société DELMAS-CONGO a soulevé un préalable sur la convention de la Société par le Service. Il souhaiterait qu'une convention puisse préciser le motif, un délai raisonnable et le numéro de téléphone de la personne qui convoque.

Monsieur DE CHASTELLUX Guillaume a remercié Madame la Directrice Départementale pour l'initiative d'associer les partenaires à l'étude par le Service des Douanes d'une procédure simplifiée de transbordement et a promis apporter des propositions concrètes à la prochaine rencontre.

Madame la Directrice Départementale a rappelé qu'avec l'accroissement du trafic au Port Autonome de Pointe-Noire une procédure simplifiée de transbordement ne saurait être étudiée que de commun accord avec tous les partenaires.

Monsieur MBOUNGOU Joseph de PALPINA a exprimé sa satisfaction quant à la première procédure simplifiée accordée par Madame la Directrice Départementale en ce qui concerne le transbordement par route des conteneurs de matériel pétrolier à destination du Cabinda.

En suite il a évoqué le problème des conteneurs de 50 véhicules appartenant à la société de télécommunications WARID qui a eu à signer régulièrement une convention d'établissement avec l'Etat Congolais et pour lesquels il sollicite un DEA dans le cadre de l'application de cette convention.

Madame la Directrice Départementale a promis examiner la question.

Monsieur DEMBOUA Carol de la Société Afrique Construction a posé quant à lui le problème de la célérité dans le traitement des déclarations des grandes entreprises. Vu l'importance des droits et taxe en jeu, il a souhaité que soit réservé un traitement privilégié aux grands importateurs.

Madame la Directrice Départementale a reconnu la pertinence de l'intervention et a instruit le Chef des PO/CO du Bureau Principal Port à approfondir la question.

Monsieur NGOUALA Adolphe de la Société NGOUALA TRANSIT s'est préoccupé de la double facturation qui est appliquée au sujet des DEA et du BESC.

Madame la Directrice Départementale en a pris acte et a renvoyé la question au Chef du Service Finances et du Matériel pour étude.

Madame DEHAEMERKS Marianne de la société TAURIUS s'est dite satisfaite de cette initiative. Elle estime que cette journée est une opportunité offerte à chaque partenaire de la Douane d'exprimer ses soucis et de mieux cerner les rouages de l'Administration des Douanes.

Intervenant une nouvelle fois, Monsieur MBOUNGOU de PANALPINA s'est indigné des pénalités appliquées à l'encontre de leur client AGS par la Brigade Maritime, au motif que les connaissements relatifs aux effets personnels ne contenaient pas assez de détails.

Madame la Directrice Départementale a promis étudier la question avec le service concerné.

Pour clôturer la séance, Madame la Directrice Départementale a réaffirmé l'importance que revêt un tel espace de concertation. En effet, il permet une meilleure compréhension des préoccupations des opérateurs économiques et concrétise l'idée de partenariat chère à notre Directeur Général. Elle reste toutefois disposée à recevoir tout opérateur désireux de discuter d'une question particulière. Rendez vous a été pris pour le vendredi prochain.

Commencée à 8H15, la première journée du partenaire pris fin à 10H00.

**La Directrice Départementale des Douanes
et Droits Indirects.**

Madame LOEMBA Florence